

Table des matières

1. Pourquoi s'affilier à l'Ufolep?	1
1.a Les avantages de l'affiliation à l'Ufolep pour les associations	1
1.b Des services spécifiques pour les associations.....	2
1.c Les avantages pour les licenciés	3
2. COMMENT S'AFFILIER A L'UFOLEP ?	3
2.a La première affiliation	3
2.b Le renouvellement de l'affiliation	4
3. DOCUMENTS A DESTINATION DES STRUCTURES AFFILIEES A L'UFOLEP	5
3.a Le matériel d'affiliation et d'adhésion	5
3.b Les ressources	5

1. Pourquoi s'affilier à l'Ufolep?

S'affilier à l'Ufolep, c'est rejoindre la première fédération sportive affinitaire de France et rejoindre un réseau de 8.000 associations affiliées et 300.000 adhérents.

Conformément aux accords de Creil (1971), toute association ou structure s'affiliant à la fédération départementale et désirant pratiquer une ou plusieurs activités sportives doit s'affilier à l'Ufolep (y compris pour la danse sportive et la randonnée).

L'Ufolep accompagne les structures sportives pour développer leur organisation, leurs compétences et leur activité, par une vie fédérative active et partie prenante des enjeux sociétaux actuels, par des outils et techniques pédagogiques et logistiques, par l'accueil de volontaires en Service Civique et par des formations.

Les structures affiliées bénéficient des projets et services développés localement, comme par exemple la formation de bénévoles, Basicompta ainsi que de la mise en réseau thématiques, territoriale et d'un accompagnement sur son projet associatif. En complément du travail mené par le comité départemental, rejoindre l'Ufolep permet de bénéficier des avantages développés au niveau fédéral.

1.a Les avantages de l'affiliation à l'Ufolep pour les associations

Des avantages spécifiques aux associations Ufolep peuvent être valorisés par les comités départementaux

- Les agréments « sport » et « jeunesse » pour bénéficier de financements publics et d'un accès facilité aux infrastructures sportives.
- L'inscription aux calendriers sportifs de compétitions et autres rencontres.
- La prise en charge des frais SACEM et SPRE pour les activités de la forme (musiques non synchronisées).

- L'adhésion à Hexopée (Conseil National des Employeurs d'Avenir - Syndicat d'employeurs pour les conventions collectives du sport, animation, tourisme social et familial).
- Personnel UFOLEP à disposition
- Besoin d'aide pour votre comptabilité ? La mise en place d'un projet ? Rechercher des financements ? Construire votre communication ? Gérer votre équipe ? Des professionnels de l'UFOLEP vous soutiennent dans vos démarches.
- Développement de projets
- Bénéficiez de subventions, et financez vos projets, grâce à nos différents agréments et accords-cadres nationaux. Découvrez et accédez à nos programmes et dispositifs fédéraux au service du sport pour toutes et tous (financement, communication, prêt de matériel,...).
- Bénéficiaire de la campagne ANS (Agence Nationale du Sport) aider à partir de 1500 €

1.b Des services spécifiques pour les associations

- L'agrément Service Civique pour accueillir des volontaires. La Ligue de l'enseignement, actrice incontournable du Service civique vous fait bénéficier de son agrément et de son expertise. Elle se charge de toutes les démarches administratives pour que vous puissiez-vous concentrer sur vos projets.
 - Des formations gratuites en présentiel et en ligne pour les dirigeants.e.s d'associations pour apprendre à créer son association, trouver les réponses adaptées à ses problématiques quotidiennes ou enrichir sa culture associative.
 - Un logiciel de comptabilité en ligne « Basicompta », conçu spécifiquement pour les petites associations, pour faciliter la vie de votre trésorier.e. Le logiciel est disponible dans le cadre de la convention Ligue & Basicompta.
 - Un accompagnement aux outils numériques HelloAsso : collecte de dons, adhésions, billetterie en ligne, crowdfunding,...
 - Un soutien à votre fonction d'employeur. Votre fédération labellisée Urssaf permet une prise en charge globale des démarches liées à l'emploi dont les bulletins de salaire et l'ensemble des déclarations sociales et fiscales. Des expert.e.s de la vie associative à votre écoute. Une équipe est disponible pour vous orienter dans la gestion de votre association et le développement de vos projets.
 - Un réseau de bénévoles et volontaires pour vous accompagner Dans le cadre du service civique bénéficiez de jeunes engagé.e.s pour encourager la pratique sportive, favoriser la réussite éducative des enfants et favoriser la pratique multisports.
 - L'accès à une plateforme en ligne pour gérer ses adhérent.e.s : www.affiligue.org
 - Une inscription en ligne dédiée aux associations sportives UFOLEP pour vous permettre de gérer et d'organiser simplement vos manifestations sportives : <https://organisateurs.ufolep.org/>
 - Le Guide Asso : Trouvez toutes les réponses pratiques concernant la vie associative (gestion, organisation, vie statutaire, finance, communication...) <http://adherents.ufolep.org/>
- Un outil de création d'affiche et de flyer en ligne : Personnalisez vos supports de communication, flyers, affiches et bannières réseaux sociaux via ce site. <http://creation.ufolep.org>

1.c Les avantages pour les licenciés

- Une licence ou une adhésion multi-activités pour la pratique de nombreuses activités sportives de loisir et/ou de compétition.
- Des réductions dans l'achat de matériel sportif auprès des partenaires de l'UFOLEP disponible sur www.ufolep.org

2. COMMENT S’AFFILIER A L’UFOLEP ?

2.a La première affiliation

L'association ou la structure non associative qui souhaite rejoindre l'Ufolep remplit une demande d'affiliation, sélectionne dans la liste des activités sportives ou de dispositifs fédéraux toutes celles réellement pratiquées en son sein. Elle peut également décider de garder les certificats médicaux et documents d'adhésion ou les transmettre au comité.

La demande d'affiliation est validée selon la procédure interne du comité départemental et de la fédération pour la personne en charge de l'affiliation saisit l'association dans Affiligue.org pour que les dirigeant.es de la structure puissent commencer à gérer les adhésions et licences de leurs membres ainsi que les différents titres de participation.

Demande d'affiliation
d'une association sportive à l'UFOLEP
et à la Ligue de l'enseignement

ufolep
TOUS LES SPORTS / AUTREMENT

Du 1er septembre au 31 août
2024/2025

Profil de l'association

Votre association est :
 Une association dirigée majoritairement par des personnes de plus de 30 ans
 Une association dirigée majoritairement par des personnes de moins de 30 ans
 Une association d'élevés, créée en milieu scolaire (et Ukap)
 Une junior association (affiliée au niveau RNIA)

Emploi

Votre association est-elle employeuse ? Non Oui, précisez :
 - votre convention collective Eclat Sport Autre, précisez :
 - le nombre d'ETP (Equivalent Temps Plein)

Au travers de votre affiliation à l'Ufolep, si l'association est rattachée à la convention collective nationale du sport, vous êtes adhérent à NEDOPRE, organisation professionnelle de la branche du sport. L'Ufolep prend en charge votre cotisation NEDOPRE dans le cadre d'une adhésion groupée. Si vous ne souhaitez pas en bénéficier, merci de cocher cette case

Choix de l'affiliation

L'Ufolep vous propose de choisir parmi les 3 formules d'affiliation celle qui conviendra le mieux à vos activités cette saison. Il vous sera possible de modifier en cours de saison votre affiliation pour souscrire la formule suspensive.

L'affiliation Ufolep
les associations ou section d'association où tous les adhérents de l'association sont licenciés UFOLEP et les bénéficiaires d'un UFOPASS, Assurance RC acquise - locaux à usage temporaire.

L'affiliation Ufolep +
Pour les associations ou section d'association où tous les adhérents n'ont pas une licence UFOLEP ou pour accueillir du public sur des séances d'essais ou découverte et/ou organiser des manifestations loisirs dans la limite de 300 personnes non licenciés sur l'année. Ces personnes feront l'objet de délivrance d'un Titre de Participation Occasionnelle.

L'affiliation Ufolep PRO
Pour les associations qui veulent plus que l'affiliation Ufolep PLUS. Cotisation RC selon le chiffre d'affaires (totalité des produits de l'année N-1).

Signature du demandeur

(La date de démarrage de votre affiliation à l'Ufolep pour la saison 2024/25 sera la date à laquelle le comité Ufolep départemental aura validé votre dossier. A partir de cette date vous pourrez demander la délivrance de licences Ufolep et d'adhésions Ufopass)

J'atteste avoir reçu l'autorisation des responsables de l'association de communiquer leurs informations personnelles dans ce document.

Nom date et signature

Assurance fédérale

Conformément au Code du Sport (Article L321-1), l'UFOLEP, en tant que Fédération Sportive, a souscrit un contrat Responsabilité Civile N° 1125480104 par l'intermédiaire de Marsh auprès d'AXA.

Le Code du Sport exige que ce contrat couvre la Responsabilité Civile des dirigeants salariés, des bénévoles et des prestataires sportifs licenciés. Ce contrat souscrit par l'UFOLEP pour le compte de ses associations et licenciés est conforme à l'article L321-1 du Code du Sport et considère les licenciés et pratiquants comme tiers entre elles et eux.

Votre affiliation à l'UFOLEP vous permet de bénéficier :

- d'une couverture Responsabilité Civile pour l'ensemble de vos activités statutaires, sportives et plus généralement, toute activité organisée dans un cadre autorisé par l'UFOLEP
- d'une couverture Responsabilité Civile Mandataires Sociaux (RMS), ou plus communément dénommée RC des dirigeants.
- d'une couverture Protection juridique pour votre club. Nous précisons qu'un contrat distinct protège également chaque licencié-e en cas de harcèlement moral ou sexuel.

Des assurances complémentaires à celles-ci peuvent être souscrites auprès de l'assureur de votre choix. Ces assurances et bulletins de souscription sont accessibles sur le site internet dédié, et imprimables dans le guide des clubs. Pour plus d'informations : assurances@ufolep.fr

Pour retrouver l'ensemble des informations assurance : <https://www.ufolep.org/assurances>

ASSURANCES LIGUE-APAC
Au titre de votre affiliation à la Ligue de l'enseignement, votre association adhère à l'APAC, outil Assurance intégré de la Ligue de l'enseignement. Grâce à cette adhésion, votre association dispose de la faculté de souscrire des garanties d'assurances complémentaires APAC. L'affiliation de l'association à la Ligue de l'enseignement et son adhésion à l'APAC ainsi que l'affiliation à la Ligue de l'enseignement de tous les membres et dirigeants de l'association (*) permettent de bénéficier des couvertures de la Multirisque Adhérents Association Activités Socio-éducatives et culturelles (responsabilité civile de l'association, ses risques divers, la responsabilité civile et l'individuelle accident des adhérents titulaires d'une carte Ligue de l'enseignement) lors de l'organisation et la pratique d'activités Socio-éducatives et culturelles impliquant ces seuls adhérents à la Ligue de l'enseignement.
(*Sauf pour Mayotte, Nouvelle Calédonie, Polynésie et Wallis et Futuna.

Les données à caractère personnel recueillies par La Ligue de l'enseignement font l'objet de traitements dont les finalités sont les suivantes : Réception et gestion de la demande d'inscription / Gestion du processus d'affiliation de l'association / Gestion de l'adhésion des membres de l'association / Suivi et amélioration de la relation partenariale / Transmission d'informations sur les services et prestations de La Ligue de l'enseignement / Respect de l'obligation de lutte contre la fraude, le blanchiment d'argent et la lutte contre le terrorisme

Vous disposez des droits suivants sur vos données personnelles que vous pouvez exercer à tout moment à l'adresse suivante : dpo@ligue.org. Droit d'accès et de rectification / Droit de suppression / Droit d'opposition / Droit à la portabilité de vos données / Droit à la limitation des données personnelles / Droit de retirer votre consentement / Droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL / Droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé des données.

ASSOCIATION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT
un sport par l'école, l'université, l'adulte

Demande d'affiliation
d'une association sportive à l'UFOLEP
et à la Ligue de l'enseignement

ufolep
TOUS LES SPORTS / AUTREMENT

Du 1er septembre au 31 août
2024/2025

Coordonnées des responsables

PRESIDENT.E OU REPRESENTANT.E LEGALE

Nom d'usage
Prénoms
Civilité Monsieur Madame Date de naissance
Adresse
Code postal
Ville
Téléphone
Email

Co-PRESIDENT.E OU REPRESENTANT.E LEGALE

Nom d'usage
Prénoms
Civilité Monsieur Madame Date de naissance
Adresse
Code postal
Ville
Téléphone
Email

TRESORIER.E

Nom d'usage
Prénoms
Civilité Monsieur Madame Date de naissance
Adresse
Code postal
Ville
Téléphone
Email

SECRETAR.E

Nom d'usage
Prénoms
Civilité Monsieur Madame Date de naissance
Adresse
Code postal
Ville
Téléphone
Email

CORRESPONDANT.E (pour les échanges avec la fédération)

Président.e Trésorier.e Secrétaire Nouvelle personne :
Nom d'usage Prénom
Date de naissance Téléphone
Mail
Adresse
Code postal
Ville

Caractéristiques

Votre association a été déclarée le
Combien avez-vous d'administrateurs.trices ?
Combien avez-vous d'adhérents.es dans votre association ?
Quel est l'objet social de votre association ?

Est-ce que votre association intègre ?
 En Quartier Politique de la Ville
 En Zone de Revitalisation Rurale
 En Cité éducative

Quelle est la thématique de votre association ?
 Développement des APS
 Education par le sport
 Insertion sociale et professionnelle

Fédération sportive de la Ligue de l'enseignement
un sport par l'école, l'université, l'adulte
Version 31-05-2024

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT

Alertez-nous par e-mail : signal-sports@sports.gouv.fr

Demande d'affiliation
d'une association sportive à l'UFOLEP
et à la Ligue de l'Enseignement

Vos activités 24/25
Parmis les 146 activités proposées par l'Ufolep, quelles sont les activités que vous allez pratiquer cette saison ?

PRATIQUE MULTISPORT

- Accro-Basket - 26030
- Activités aquatiques d'entretien - 21001
- Activités de la forme - pratique douce - 22012
- Activités de la forme - pratiques cardio - 22013
- Aïkido - 23011
- Arbalète - 26031
- Arts du cirque - 27001
- Athlétisme - 27002
- Autre Danse (urbaine, classique,...) - 22020
- Autres activités nautiques non motorisées - 21010
- Autres arts martiaux - 23013
- Badminton - 27003
- Base-ball - 25001
- Basket ball - 25002
- Baskin - 25019
- Boomarang - 24001
- Boules - 27004
- Bowling - 22002
- Boxe éducative - 23020
- Boxe française - 23021
- Caisse à savon - 26032
- Canne de combat - 22027
- Canoë-kayak - 21020
- Capoeira - 23014
- Cerf-volant - 24002
- Char à voile - 21011
- Cheerleading - 25022
- Course d'orientation - 27020
- Course de pneu - 22028
- Course hors stade - 27021
- Cricket - 22014
- Croquet - 22021
- Danse sportive - 22003
- Double Dutch - 22022
- Echasse urbaine - 26033
- Ecole Multisports enfant - 29202
- Epreuves combinées/raid multi-activités - 26020
- Escalade-Grîmpe arbre - Slackline - 26003
- Escrime - 27005
- Esport - 22011
- Evêl corporel - Ufobaby 22023
- Flag - 26040
- Football - 25015
- Football - 25003
- Football Américain - 25016
- Football de table - 22024
- Futsal - 25004
- Golf et activités golfiques - 26004
- Gymnastique artistique - 27030
- Gymnastique rythmique sportive - 27031

- Haltérophilie - force athlétique - 27006
- Hand-ball - 25005
- Hockey sur gazon - 25006
- Hockey sur glace - 25007
- Homeball - 25024
- Inter-cross / Lacross - 25008
- Jiu Jitsu - 26034
- Judo - 23010
- Karaté - 23012
- Kin-ball - 25014
- Korfball - 25009
- Lanceur de haches et couteaux- 23022
- Lance pierre - 27033
- Luites traditionnelles - 26035
- Marche aquatique - 29045
- Marche nordique - 22005
- Marche sportive - 27022
- Match d'improvisation théâtrale - 22010
- Modélisme aérien (25 Kg) - 24010
- Modélisme naval - 24012
- Modélisme roulant - 24013
- Multisports - 29130
- Musculation - Renforcement musculaire 24014
- Natation - 21002
- Oshukai - 25021
- Parcours Ninja - 25023
- Parkour - 29039
- Patinage sur glace - 26005
- Pêche - 22005
- Péranque - 27007
- Pickleball - 25020
- Polo Bike - 26017
- Rafting - 29040
- Randonnées pédestres - 22006
- Raquette neige - 22009
- Roller - 28003
- Rugby - 25010
- Running - 22005
- Sarcabanc - 27014
- Skate - 28005
- Ski alpin - 28020
- Ski de fond - de randonnée - 28021
- Sophrologie - 22008
- Speed ball - 26041
- Sports locaux ou traditionnels - 26002
- Squash - 27013
- Street Hockey - 26036
- Surf et autres activités neige - 28022
- Tai - Chi - Chuan - 23015
- Tchoukball - 26037
- Tennis - 27008
- Tennis de table - 27009
- Tir - 27010
- Tir à l'arc - 27011
- Trail - 22029
- Trampoline - 27032
- Trotinette - 26038
- Twirling baton - 27012
- Urban fitness - 26018

PRATIQUE MULTISPORT+
Toutes les activités Multisport

- Accrobranche - parcours acrobatiques - 29042
- Alpinisme et escalade sur glace - 28010
- Biathlon - 29043
- Canyoning - 29044
- Cyclo-Bicross - 26011
- Cyclo-Cyclopart - 26012
- Cyclo-Cyclotourisme - 26013
- Cyclo-Dirt - 29037
- Cyclo-Vélo-trial-Bike trial - 26015
- Cyclo-VTT - 26042
- Duathlon-triathlon-bike and run - 26010
- Epreuves combinées (avec activités cyclistes ou VTT) raid multi-activités - 26022
- Equitation - 28001
- Plongée sous-marine - 21022
- Randonnées équestres - 28002
- Ski nautique - 21030
- Spéléologie - 28004

PRATIQUE SPORTS MECANIQUES
Toutes les activités Multisport / Multisport+

- Auto - Ecole d'initiation à la conduite et de pilotage de 16 à 18 ans - 29001
- Auto-Poursuite sur terre - 29004
- Auto Randonnées loisirs 4x4 - 29007
- Auto Trial 4x4 - 29005
- Kart-cross - 29020
- Karting piste - 29021
- Moto-Ecole de conduite - 29030
- Moto-Enduro - 29032
- Moto-Randonnées loisirs - 29036
- Moto-Trial - 29035
- Moto-Vitesse - 29033

PRATIQUE MOTOCROSS
Toutes les activités Multisport / Multisport+ / Sports

- Mécanique Moto-Cross - 29034

DISPOSITIFS FEDERAUX

- AMR (A Mon Rythme)
- Cités Educatives
- Engagé.e
- Parcours Coordonné
- Primo Sport
- Séjours Socio Sportifs
- Société en Mouvement
- Toutes Sportives
- Ufo3S
- Ufogramme
- Ufolep Playa tour
- Ufostreet

Santé des licenciés
Les licenciés sont soumis à un questionnaire de santé qui permettra de savoir s'ils doivent fournir un certificat médical d'absence de contre-indication.

Les licenciés pratiquant une discipline à contraintes particulières (cf article D.231-1-5 du code du sport) se doivent de présenter un certificat médical datant de moins d'un an établissant l'absence de contre-indication à la pratique de la discipline concernée. Sont concernées pour l'UFOLEP: le rugby, la plongée subaquatique y compris souterraine ; Les disciplines sportives comportant l'utilisation d'armes à feu ou à air comprimé ; Les disciplines sportives, pratiquées en compétition, comportant l'utilisation de véhicules terrestres à moteur à l'exception du karting et du modélisme automobile radioguidé ; Les disciplines motonautiques.

Pour les mineurs âgés de moins de 18 ans, le questionnaire de santé sera rempli avec un des responsables de l'autorité parentale.

Gestion des licenciés.es
Afin de simplifier les procédures de délivrances et d'accès à sa licence, les licenciés peuvent choisir de demander leur licence avec « activation numérique » qui vient remplacer la signature sur une demande papier (pour la première demande ou le renouvellement). Lorsque la licence est validée par le comité départemental Ufolep, le licencié reçoit un email lui demandant d'activer sa licence en cliquant sur un lien ou en se connectant à son espace personnel Affiligue et a ainsi accès à l'ensemble des informations de sa licence. Il pourra également prendre connaissance des garanties d'assurances et des compléments possibles. Dans le cas contraire, mon association :

- conserve les demandes de licences papiers de ses adhérents.es et ses certificats médicaux
- transmet au comité départemental l'ensemble des documents papiers

Fédération sportive de la Ligue de l'Enseignement
PASS SPORT
la voie par laquelle passer
www.ligue.org

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT

Alertez-nous par e-mail : signal-sports@sports.gouv.fr

2.b Le renouvellement de l'affiliation

Chaque année, la structure doit renouveler son affiliation. Elle peut le faire via Affiligue.org ou en renvoyant la demande de renouvellement d'affiliation pré-remplie fournie par le comité départemental.

Si elle décide de renouveler son affiliation en ligne par son espace Affiligue-Association, elle actualise les informations disponibles sur le site, puis :

- Utilise la signature électronique (signe par un code sms sa demande d'affiliation qui sera transmise automatique au comité Ufolep)

ou

- imprime le document de réaffiliation, le signe et le transmet au comité, soit en scannant le document et en l'important dans Affiligue.org, par mail ou par courrier.

Une fois la demande de renouvellement d'affiliation validée, l'association peut soumettre les demandes de licences ou titre d'adhésion.

Les ressources à télécharger sont dans « Espace ressource Vie Fédérative » (dans le menu de gauche), Ouvrez le dossier « 3. Affilier (procédures et outils) => Saison 2024-25 » et sur le site <http://creation.ufolep.org/fr/communication/affiliation-ufolep.html>